

BRÈVES ÉCONOMIQUES Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 7 avril au 11 avril 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Ethiopie** : L'UE accorde 240 M EUR pour soutenir le développement de l'Éthiopie
- ❖ **Kenya** : Prolongation de l'accord d'importation de pétrole avec les entreprises du Golfe
- ❖ **Somalie** : Signature d'un accord d'allègement de la dette avec le Fonds monétaire arabe

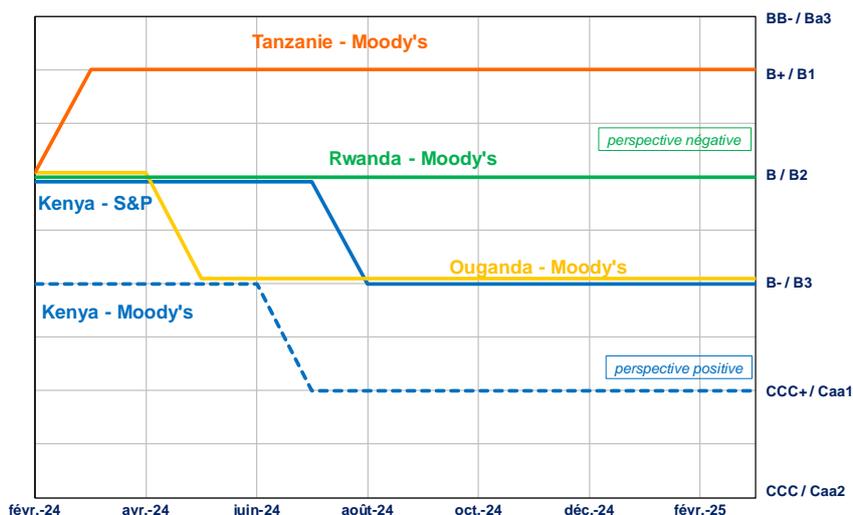
LE CHIFFRE A RETENIR

60 Md USD

LE MONTANT DU FONDS AFRICAIN
POUR L'IA

Le graphique de la semaine

Afrique de l'Est : évolution des notations souveraines



Depuis février 2024, les notations souveraines des pays d'Afrique de l'Est attribuées par les agences de notation Moody's et S&P ont connu plusieurs évolutions. Ces notations – allant de Aaa/AAA (haute qualité de crédit) à C/D (défaut ou risque élevé de défaut) – permettent d'évaluer la capacité d'un État à honorer ses engagements financiers. Sur les 12 derniers mois, la Tanzanie est le seul pays de la région à avoir vu sa note relevée par Moody's, saluant sa résilience économique et sa discipline budgétaire. À l'inverse, celle de l'Ouganda a été dégradée en raison d'une capacité de remboursement réduite et d'un accès plus coûteux aux financements. Le Kenya a quant à lui subi une double dégradation (Moody's en juillet, S&P en août) liée aux tensions sociales de juin 2024 ayant remis en cause les réformes budgétaires. Enfin, la note souveraine du Rwanda est restée stable, mais Moody's lui a attribué une perspective négative en mars 2025, du fait d'un déficit courant creusé et d'une dépréciation du franc rwandais.

REGIONAL

Publication du *Venture Capital in Africa Report*

Le capital-risque (ou *venture capital*) est une forme de financement destinée aux jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance, généralement en échange d'une participation au capital. Selon le [Venture Capital in Africa Report 2024](#), l'Afrique de l'Est s'est classée deuxième derrière l'Afrique de l'Ouest, en nombre d'opérations de capital-risque en 2024, grâce à 16 opérations de dette en capital-risque représentant un total de 114 millions USD. En revanche, elle occupe la 5ème position en termes de valeur des transactions, en partie à cause de l'absence de transactions de grande envergure. Les raisons avancées portent sur le climat sociopolitique instable au Kenya ayant notamment entraîné le retrait de la loi de finances 2024/2025, ainsi que par une chute de 88 % du financement du capital-risque au Rwanda. Le volume et la valeur des opérations de capital-risque en Afrique de l'Est par pays, en 2024, étaient les suivants : Éthiopie (2 à 4 M USD), Kenya (60 à 318 M USD), Ouganda (10 à 4 M USD), Rwanda (10 à 5 M USD), Seychelles (9 à 36 M USD), Soudan (1 à 5 M USD) et Tanzanie (8 à 41 M USD).

BURUNDI

Recensement 2024 : Une population jeune et majoritairement rurale

Selon le recensement officiel de 2024, la population du Burundi s'élèverait à 12 332 788 habitants. Le pays présente une légère majorité de femmes, 52 % contre 48 % d'hommes. La population reste largement rurale, avec 72,5 % des Burundais vivant en zone rurale contre 27,5 % en milieu urbain. Par ailleurs, le Burundi se caractérise par une population très jeune, 60 % des habitants ayant moins de 25 ans.

COMORES

Baisse du niveau des créances douteuses au 4^{ème} trimestre

Selon la Banque centrale des Comores (BCC), les créances douteuses brutes ont atteint 40,4 M EUR à la fin décembre 2024, soit une diminution de -6,9 % par rapport à fin septembre. Le taux des créances douteuses brutes s'est réduit à 13,4 % à la fin de l'année 2024, contre 14,8 % trois mois plus tôt. Les créances douteuses nettes, c'est-à-dire les créances après déduction des provisions constituées par les banques pour couvrir le risque de non-

remboursement, ont également diminué, atteignant 14,6 millions d'euros, soit une baisse de 1,3 % sur le trimestre. Le taux de provision pour les créances en souffrance s'élevait à 60,3 % fin décembre, contre 62,3 % en septembre.

DJIBOUTI

Djibouti organise une nouvelle édition du forum sur le développement

Les 7 et 8 avril, Djibouti a accueilli la 2^{ème} édition du Djibouti Forum 2025 organisé par le Fonds Souverain de Djibouti (FSD) sur le thème « Déceler les opportunités de croissance régionale et mondiale ». Des représentants de plus de 50 pays issus des secteurs public, privé et institutionnel se sont ainsi réunis pour échanger sur les leviers d'une croissance inclusive en Afrique. Les discussions ont porté sur les partenariats public-privé, les corridors commerciaux, les infrastructures portuaires, mais également sur des secteurs porteurs tels que l'énergie, le numérique et le tourisme. Des visites de sites ont permis aux délégations étrangères de découvrir le port de Djibouti et les îles Moucha. Créé en 2020, le FSD met en œuvre la Vision 2035 et agit comme un catalyseur d'investissements dans les secteurs économiques clés. À travers ce forum, Djibouti réaffirme ainsi son ambition de devenir un pôle régional d'investissement.

ÉTHIOPIE

L'Union Européenne accorde 240 M EUR pour soutenir le développement de l'Éthiopie

Le 3 avril, l'UE et l'Éthiopie ont signé un accord de subvention de 240 M EUR dans le cadre du Programme d'Action Annuel 2024 (AAP). Aligné sur l'initiative Global Gateway, ce financement soutient plusieurs secteurs clés du développement avec pour objectif de promouvoir une croissance inclusive et durable. Il appuie notamment le renforcement des institutions démocratiques et la justice transitionnelle, ainsi que la relance des services de santé dans les zones touchées par les conflits, par la réhabilitation d'hôpitaux notamment. Il vise aussi à améliorer l'accès à l'emploi des jeunes grâce au développement des compétences numériques dans la formation professionnelle et à favoriser l'insertion socio-économique des personnes déplacées. Enfin, le programme soutient le développement d'entreprises locales dans le secteur agricole et agroalimentaire. L'accord prévoit enfin des mesures pour moderniser les administrations fiscales et encourager l'investissement privé. Ce programme de soutien s'inscrit en cohérence avec le *HomeGrown Economic Reforms 2.0* des autorités éthiopiennes.

KENYA

Prolongation de l'accord d'importation de pétrole avec trois entreprises du Golfe

Le Kenya a prolongé jusqu'en 2027 son contrat d'achat de carburant avec trois entreprises publiques du Golfe - *Abu Dhabi National Oil Co.*, *Emirates National Oil Co.* et *Saudi Aramco* - dans le cadre d'un accord intergouvernemental. Ce contrat, initialement mis en place en 2023 pour sécuriser l'approvisionnement en carburant et atténuer l'impact de la volatilité des prix mondiaux, prévoit une période de crédit de six mois pour les paiements. Dans le cadre de cet accord révisé, le Kenya aurait obtenu une réduction des prix à l'importation des produits pétroliers : essence : de 90 à 84 USD/baril ; diesel : de 88 à 78 USD/baril ; carburéacteur : de 112 à 75 USD/baril. Cette extension de deux ans prendra effet fin 2025, une fois que les cargaisons précédemment convenues auront été intégralement réceptionnées.

Kenya Power obtient 84 M USD de la BAD pour le Last Mile Connectivity Programme

Kenya Power a obtenu 84 M USD (12 Mds KES) de la Banque Africaine de Développement pour financer la 3^{ème} phase du *Last Mile Connectivity Programme* qui connectera 150 000 foyers, entreprises et institutions publiques supplémentaires. Les fonds serviront à construire et réhabiliter 13 sous-stations, installer 225 km de lignes de distribution 33kV et 11kV, et remettre en service 6 798 km de lignes basse tension. Lancé en 2015, le programme a bénéficié du soutien de plusieurs institutions, dont la Banque mondiale, l'UE et l'AFD. Il permet des connexions subventionnées pour les foyers proches des transformateurs et a contribué à une baisse de 32 % de l'utilisation du kérosène, passant de 54 620 tonnes en 2023 à 37 120 tonnes en 2024, avec davantage de ménages ayant recours au Gaz de Pétrole Liquéfié pour la cuisson, l'électricité pour l'éclairage et dans une moindre mesure pour les fourneaux.

Troisième révision à la baisse des prévisions fiscales pour 2024/25

Pour la troisième fois en neuf mois, le gouvernement kényan a revu à la baisse ses prévisions de recettes fiscales pour l'exercice budgétaire se terminant en juin 2025, en raison de performances inférieures aux attentes. Dans le premier budget supplémentaire publié en juillet 2024, le Trésor avait initialement prévu de collecter 20,3 Md EUR, mais l'a ramené à 18,4 Md EUR. Une seconde révision est intervenue à l'occasion de la déclaration de politique budgétaire 2025, ramenant l'objectif à 18,1 Md EUR. Finalement, dans le deuxième budget supplémentaire, le montant a été encore réduit à 17,8 Md EUR.

MADAGASCAR

Imposition de droits de douane de 47 % à Madagascar par le gouvernement américain

Le gouvernement américain a annoncé le 2 avril (avant le revirement, pour 90 jours, du 9 avril) la signature d'un décret appliquant des droits de douanes de 47 % sur les produits en provenance de Madagascar, à compter du 9 avril 2025. Un taux minimal de 10 % a été appliqué dès le 2 avril. Les produits miniers stratégiques exportés par Madagascar (nickel, cobalt, ilménite) ne sont pas concernés par cette mesure. Selon les douanes américaines, Madagascar a exporté pour 733 M USD de biens vers les États-Unis en 2024, concentrés à 86 % autour des produits textiles (52 %), de la vanille (14 %), et de trois produits miniers (ilménite 7,8 % ; cobalt 6,3 % ; nickel 5,9 %). Le gouvernement malgache a annoncé son intention de relancer les discussions avec le gouvernement américain afin que cette mesure soit révisée. Le Groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) estime que 60 000 emplois seraient impactés par la mesure.

Des pertes économiques majeures à prévoir sans adaptation au changement climatique

La Banque mondiale a publié le 8 avril son [Rapport national sur le climat et le développement de Madagascar](#). Le pays a subi 35 cyclones, 8 inondations et 5 sécheresses sévères en 20 ans, avec une baisse des précipitations annuelles de 15 à 20 % depuis 1960. Sans mesures d'adaptation, les chocs climatiques pourraient entraîner une perte de PIB de 4,4 % à 5,8 % d'ici 2050 (jusqu'à 23,7 Md USD). Afin de répondre à ces défis, le rapport recommande la mise en œuvre d'investissements d'un coût estimé à 3,37 Md USD d'ici 2030 sur trois axes prioritaires : (i) assurer la résilience climatique dans les secteurs clés ; (ii) préparer les institutions et les politiques au changement climatique ; (iii) obtenir des financements climatiques et mobiliser le secteur privé.

MAURICE

Instauration par les États-Unis de droits de douane de 40 % sur les produits mauriciens

Depuis le 9 avril (avant gel de la mesure pour 90 jours), les produits mauriciens importés aux États-Unis sont soumis à des droits de douane de 40 %, à la suite d'une décision annoncée par les autorités américaines le 2 avril. Les exportations de l'île Maurice vers les États-Unis se sont élevées à 177,2 M USD en 2024 selon Trade Map. Les États-Unis sont ainsi le 4^{ème} client de Maurice, représentant 10,1 % des exportations mauriciennes, derrière la France (1^{er} client ; 13,7 %), l'Afrique du Sud (11,5 %) et

Madagascar (10,3 %). Les 4 premiers types de produits exportés par Maurice vers les États-Unis en 2024 sont les animaux vivants (74,4 M USD), les vêtements et autres produits textiles (35,7 M USD), les produits de la mer (21,3 M USD) ainsi que le sucre (12 M USD). Les autorités mauriciennes espèrent une négociation avec les autorités américaines.

OUGANDA

10 % de droits de douane à l'export vers les États-Unis

Le Président Trump, avant suspension de la mesure pour 90 jours, impose une taxe de 10 % sur toutes les exportations ougandaises vers les États-Unis. Cette mesure intervient quelques semaines après la suspension de l'aide américaine aux différents programmes sociaux du pays (1 Md USD/an) et un an après le retrait de l'Ouganda de l'AGO (African Growth and Opportunity Act), qui permettait aux exportations ougandaises (en particulier le textile) de bénéficier d'un accès au marché américain sans franchise de droits. Le volume des échanges entre les deux pays était de 240 M USD en 2024 avec un solde favorable pour l'Ouganda de 26 M USD (en hausse en raison de l'effet prix du café et de la vanille). Les autorités ougandaises ont acté cette nouvelle décision et déclaré par la voix de la ministre du Commerce avoir sécurisé des marchés en Afrique de l'Est et Australe mais aussi au Moyen-Orient pour compenser les éventuels manques à gagner.

État des lieux de la croissance et de l'inflation en Ouganda

Le ministère des Finances annonce un taux de croissance de 6,7 % et 5,3 % pour le 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année fiscale 2024/25 contre 5,6 % et 5,8 % durant l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique principalement par le dynamisme de l'industrie manufacturière et de l'agro-industrie. L'inflation de son côté a ralenti en mars après deux hausses mensuelles consécutives et revient à 3,4 % (contre 3,7 % le mois précédent). L'inflation sous-jacente est mesurée à 3,6 %, en baisse sous l'effet d'une pression moins forte sur les denrées alimentaires (+3,1 %).

RWANDA

Accord avec le FMI sur la 5^{ème} revue du PCI

Les services du FMI et les autorités rwandaises sont parvenus à un accord au niveau technique en vue de finaliser la cinquième revue de l'Instrument de coordination des politiques (PCI). Malgré un contexte marqué par des pressions macroéconomiques accrues, la performance du Rwanda jusqu'à fin 2024 est restée globalement en ligne avec les objectifs du

programme. Le FMI alerte toutefois sur les risques budgétaires liés au projet de l'aéroport de Bugesera, qui devrait fortement accroître la charge de la dette publique, estimée à 86,3 % du PIB en 2026. Il recommande aux autorités la mise en œuvre rigoureuse des réformes fiscales récemment adoptées, une priorisation prudente des projets d'investissement afin de contenir les dépenses publiques, ainsi qu'une gestion renforcée des risques budgétaires associés aux entreprises publiques et aux partenariats public-privé.

Déclaration africaine sur l'IA

Les 3 et 4 avril 2025, le Rwanda a accueilli le Sommet mondial de l'IA, qui a débouché sur le dévoilement de la [Africa Declaration on Artificial Intelligences](#). La déclaration souligne un engagement commun à aligner les stratégies nationales sur des objectifs continentaux plus larges, à protéger la souveraineté des données, à construire une infrastructure numérique et à encourager l'innovation durable en matière d'IA. Elle a également marqué la création du Conseil africain de l'IA, qui supervisera la gouvernance et la politique de l'IA sur le continent. Un Fonds africain pour l'IA de 60 Md USD a été annoncé pour favoriser l'innovation et le développement des infrastructures. 54 signataires, dont l'Union africaine, ont approuvé la déclaration facilitée par Qhala, Smart Africa et le Centre rwandais pour la quatrième révolution industrielle (C4IR).

SEYCHELLES

Accélération de la croissance à 3 % en 2024 selon le rapport 2024 de la Banque centrale

La Banque centrale des Seychelles a présenté le 31 mars son rapport annuel sur l'évolution des secteurs de l'économie. Celui-ci souligne que l'économie seychelloise est restée résiliente et a progressé de 3 % en 2024 (contre 2,3 % en 2023), tirée par les secteurs du tourisme et des technologies de l'information et de la communication. Le nombre total d'arrivées de visiteurs s'est élevé à 352 762 en 2024, en légère hausse de +0,5 % par rapport à 2023, tandis que les recettes touristiques ont diminué de -0,8 %. L'inflation est restée faible : en décembre 2024, le taux d'inflation annuel s'élevait à 1,7 %, tandis que la moyenne sur 12 mois s'établissait à 0,3 %. Compte tenu du contexte économique actuel, la Banque a maintenu une politique monétaire accommodante tout au long de 2024, afin de soutenir l'activité.

SOMALIE

Signature d'un accord d'allègement de la dette avec le Fonds monétaire arabe

Le 9 avril, la Somalie a signé un accord d'allègement de la dette de 306,5 M USD avec le Fonds monétaire

arabe. Signé au Koweït, cet accord prévoit une restructuration de la dette somalienne, sans que les modalités précises n'aient été rendues publiques. Il s'inscrit dans une série d'accords conclus après que la Somalie ait bénéficié de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, ouvrant la voie à une annulation de sa dette extérieure. Le Club de Paris a annulé 99 % de la dette bilatérale due par le pays.

SOUDAN

Conférence de presse du ministre des Finances

Lors d'une conférence de presse, le ministre des Finances a fait état d'une amélioration des performances économiques, se traduisant par une stabilité relative du taux de change et de l'inflation, ainsi qu'une meilleure situation de la liquidité. Il a souligné que la commission chargée de la reconstruction avait remis aux autorités son rapport final, proposant une vision globale de la reconstruction. À ce propos, il a fait état de la contribution de l'Arabie Saoudite, qui aurait fourni 40 % de l'aide humanitaire reçue par le Soudan depuis le début de la guerre, ainsi que la Chine, avec qui des discussions ont eu lieu sur une coopération en matière de projets d'infrastructures. Un comité ad hoc élabore actuellement une liste de projets prioritaires à soumettre aux entreprises chinoises, incluant les secteurs des routes, chemins de fer, ports, mines, pétrole et énergie.

SOUDAN DU SUD

Départ de Sinopec à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire

En raison de la détérioration de la situation sécuritaire au Soudan du Sud, la société chinoise Sinopec aurait décidé de rapatrier son personnel expatrié. Présente dans le pays depuis 1996, Sinopec détient 8 % du consortium Dar Petroleum Operating Co (DPOC), qui exploite deux blocs pétroliers, ainsi qu'un des oléoducs permettant l'évacuation du brut vers Port Soudan. La société a fait face également à une chute importante de ses revenus, suite à l'interruption des opérations sur son oléoduc en raison d'une panne de grande envergure résolue que très récemment. Pour mémoire, un autre partenaire majeur de DPOC, la société malaisienne Petronas,

avait quitté le pays en août dernier. Ses actifs ont été acquis par la société d'Etat Nilepet qui a depuis signé un contrat avec la société britannique Wildcat Petroleum pour en assurer la gestion.

TANZANIE

Quasi doublement des digital microcredits

Le rapport annuel 2024 de la Banque centrale de Tanzanie (BoT) sur le système de paiements fait état d'un montant des *digital microcredits* en hausse de +91 % par rapport à 2023, ce qui représente 1,57 Md USD. Le nombre de *digital microcredits* contractés a également connu une hausse de +65 % pour atteindre 279 M USD. Les *digital microcredits* participent à l'inclusion financière en se développant dans les zones rurales où les institutions bancaires sont plus rares. Par ailleurs, l'essor du *digital microcredit* s'explique par son accessibilité pour les TPE/PME et les particuliers. L'un des enjeux est de sensibiliser les clients au risque de surendettement favorisé par les procédures d'accès au *digital microcredits* simplifiées. Le cadre réglementaire (*Microfinance Act* de 2018) doit également se renforcer pour s'adapter à l'essor du secteur et à l'apparition de nombreux acteurs.

Les exportations d'avocats connaissent une forte croissance depuis 2021

Selon l'association d'horticulture tanzanienne (TAHA), les exportations d'avocats ont augmenté de +74 % entre 2021 et 2023 pour atteindre 77,3 MUSD. L'organisme prévoit une nouvelle hausse de +19 % pour 2024 grâce à de bonnes récoltes (195 000 tons). L'Europe (40 % des exportations) et l'Inde (30 %) en sont les principaux clients. La Tanzanie suit la tendance mondiale de croissance du marché de l'avocat avec un taux de croissance annuelle moyenne de +20 % au cours des cinq dernières années. L'horticulture est un secteur clé de l'économie tanzanienne alors que le gouvernement a annoncé l'objectif de 2 Mds USD d'exportations d'ici 2030. Cet objectif reste ambitieux puisque les exportations horticoles ont atteint 437 MUSD en 2024. La TAHA, en partenariat avec le gouvernement du Royaume-Uni, a lancé le programme *Horticulture Exports Accelerator* en septembre 2024 pour favoriser l'accès au marché britannique pour les producteurs locaux.